

Retour au site : <http://www.lesoreilles.com/comparatifprotectionsauditivesgp.html>



Un Message de L'INRS :

Lors de la préparation du comparatif des protections auditives, qui se trouve en ligne à l'adresse <http://www.lesoreilles.com/comparatifprotectionsauditivesgp.html>, il était absolument impossible de ne pas questionner Alain Kusy, chargé d'étude à l'INRS, auteur de nombreuses études sur le sujet.

Voici un message de sa part, tout spécialement rédigé pour l'occasion ... :

Audition : « Il est indispensable de se protéger »

L'exposition prolongée et/ou répétée à des niveaux de bruit supérieurs à 80 dB(A) induit de la fatigue auditive et peut conduire à une destruction progressive, mais inéluctable, de l'ouïe. La protection de l'audition contre les effets nocifs du bruit est un réel problème pour les musiciens comme pour tout professionnel qui a besoin de percevoir les sons dans l'accomplissement de sa tâche. Pour eux, la solution immédiate, est souvent la protection individuelle.

Les protecteurs individuels, s'ils sont une contrainte, sont un rempart efficace contre le bruit ; **à condition d'en soigner la mise en place**. Les bouchons, bien mis en place, peuvent apporter une atténuation de 15 à 20 dB, les serre-tête jusqu'à 35 dB et plus. Bien sûr, la perception des sons est changée par la perte d'intensité et par la modification de la tonalité.

Le choix du protecteur doit être guidé par le respect de règles essentielles liées à l'atténuation requise et au confort d'utilisation. Ce choix ne peut être que personnel. Il sera validé après une période d'adaptation plus ou moins longue selon les individus.

Pour pallier les défauts inhérents à la protection individuelle, la qualité d'écoute impose le choix de protecteurs à **affaiblissement plat en fréquences**, c'est-à-dire le plus constant possible sur toute la largeur du spectre. Le meilleur confort est procuré par les bouchons moulés individualisés. Le recours à un audioprothésiste favorisera un ajustement étanche du bouchon dans le conduit auditif et donc l'efficacité et le confort de la protection. Les filtres acoustiques pour les bouchons et les modules électroniques pour les serre-tête permettent aujourd'hui d'atteindre des spectres d'affaiblissement tout à fait compatibles avec les exigences d'une bonne musicalité.

Les pertes auditives sont irréversibles : il est indispensable de préserver l'ouïe si l'on veut en profiter longtemps.

Alain Kusy – Institut national de recherche et de sécurité

Pour plus d'informations sur la santé au travail : www.inrs.fr

sur le bruit au travail : www.inrs.fr/dossiers/bruit.html

Inrs : Association loi 1901, l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est un organisme paritaire composé de 650 personnes réparties sur deux sites (Paris et Nancy). Cinq modes d'actions complémentaires (assistance, études & recherche, formation, information, communication) permettent à l'INRS de développer et diffuser des connaissances dédiées à la prévention des risques professionnels.

Retour au site : <http://www.lesoreilles.com/comparatifprotectionsauditivesgp.html>